





26 AVRIL :

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION



Cette année, la cérémonie cantonale de la commémoration de la journée Nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation s'est déroulée à Chaillevette le 26 avril.

Les maires et élus du canton, la conseillère départementale, les forces de gendarmerie nationale, les pompiers et les représentants des anciens combattants ont rendu hommage à la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de déportation, et d'extermination, lors de la seconde guerre mondiale.

30 AVRIL :

LIBÉRATION SEUDRE - OLÉRON AU PONT DE LA MEYRE

Le pont de la Meyre s'inscrit dans le Chemin de la mémoire 1940-1945 du Comité de Libération Seudre-Oléron qui honore les combattants tombés sur la rive droite et gauche de la Seudre, dont les secteurs de Chaillevette, Etaules et Arvert lors de la Libération de la presqu'île au printemps 1945.

Le 30 avril, étaient réunis le député, les maires, les forces de gendarmerie nationale, et les représentants des anciens combattants pour rendre hommage aux combattants de la libération lors de l'opération Jupiter : hymne national, discours de la présidente des anciens combattants, dépôts des gerbes du Député, du Sénateur et de la Maire de Chaillevette.



8 MAI :

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945, FIN DE LA GUERRE EN EUROPE

En ce 8 mai, la commune s'est rassemblée pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts en présence de Madame la Maire, de Madame la conseillère départementale, des élus municipaux, des représentants des anciens combattants, des autorités civiles et militaires ainsi que des habitants désireux de perpétuer ce devoir de mémoire en l'honneur des victimes civiles et militaires de ce conflit.

SOMMAIRE

Edito de la maire	P 3
Les décisions du conseil municipal	P 4 - 7
Informations municipales	P 8 - 15
Vie scolaire et périscolaire	P 16 - 17
Vie associative	P 19 - 22
Fête du temps qui passe	P 23
Evènements sportifs	P 25
Evènements culturels	P 26 - 27
Expressions des listes	P 30
Agenda des animations	P 31
Infos à conserver	P 32

Bulletin municipal n°50
Directrice de la publication :
Angèle Bazin, Maire de Chaillevette
Responsable de la rédaction :
Hélène Salmon, adjointe à la Maire
Réalisation et impression : Imprim'Laser
17113 Mornac/Seudre
Dépot légal : juillet 2026
Crédits Photos : Mairie, Associations
Jean-Luc Lefevre, Imprim'Laser



ÉDITO DE LA MAIRE

Chères Chaillevettones et Chers Chaillevettons,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans ce 1^{er} bulletin depuis notre élection du 15 mars et notre précédent « Chaill Infos ». La mise en place d'un nouveau mandat prend toujours un peu de temps car chacun reprend ses marques et les nouveaux élus apprennent le fonctionnement de la municipalité.

Je tiens à remercier mes adjoints pour leur investissement dans leurs délégations, les conseillers délégués très engagés auprès de nos jeunes et de nos anciens, et tous les conseillers municipaux qui nourrissent le débat et font avancer tous les projets en commission.

Je vous annonce que Chaillevette est lauréate de Village d'Avenir par la préfecture de la Charente Maritime. Cela signifie que la préfecture soutient nos projets en lien avec le chargé de mission qui doit nous aider à bénéficier de subventions supplémentaires et d'un appui technique sur les dossiers. Cet accompagnement sera une aide précieuse.

L'été pointe son nez et avec lui toutes les manifestations estivales de nos associations. C'est toujours un plaisir de vous rencontrer lors de ces animations. Elles sont essentielles pour rendre notre commune vivante et conviviale. Je remercie tous les bénévoles pour la mise en place de ces festivités. Je salue aussi nos commerçants, acteurs indispensables de Chaillevette, et avec lesquels nous avons à cœur de développer une collaboration croissante.

Les agents municipaux qui exercent également leur mission de service public à la mairie, à l'école et à la technique, restent toujours à votre écoute. Ils sont à la base du fonctionnement de la collectivité. Sans eux rien n'avancerait, je suis très reconnaissante de leur travail.

Ma pensée va aussi vers les professeurs des écoles et les parents d'élèves face à la fermeture de classe, je leur exprime tout mon soutien et celui du conseil municipal.

Enfin, mon élection à La CIRA en tant que 4^{ème} délégué communautaire au sein de la mission locale, du contrat de la ville et du conseil de surveillance de l'hôpital porte des enjeux majeurs en matière de politique sociale, de santé, de formation et d'emploi.

Je suis fière que Chaillevette ait ainsi une place renforcée dans le bureau de la CIRA. Je sais que chaque délégué du conseil municipal défendra ardemment les intérêts de Chaillevette au sein de cette institution.

N'hésitez pas à nous solliciter pour les sujets qui vous préoccupent mais aussi tout simplement pour échanger et vous rencontrer.

Restant à votre disposition,

Votre Maire, Angèle BAZIN

Retrouvez ici l'essentiel des délibérations prises lors des conseils municipaux de janvier à mai 2026.
L'intégralité des procès-verbaux est consultable en mairie et sur le site de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026

Pôle Santé : un projet d'envergure validé

Le projet de pôle santé entre dans sa phase concrète. Un financement par l'État est possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 40%.

Le Conseil a validé l'avant-projet définitif et son plan de financement :



Coût total du projet

955 803,80 € HT



Financement prévu :

- État (DETR 2026) : 382 321 €
- Département – Construction : 75 000 €
- Département – Logement : 50 000 €
- Part communale : 448 483 €

Reste à la charge de la commune à ce jour : 448 483 € sans compter la vente de la maison et des terrains ni autres recherches de subventions, et en fonction de la DETR qui sera attribuée.

Mise en vente – 22 rue de la Mairie

La maison communale située au 22 rue de la Mairie et 3 terrains d'environ 300 m² issus de la parcelle A1107 sont mis en vente.

Statuts SDEER modifiés

Modification des statuts du Syndicat d'électrification de Charente-Maritime (SDEER).

CNAS pour les agents retraités

Les agents retraités de la commune bénéficient désormais du CNAS (action sociale) depuis le 1er janvier 2026.

Police Municipale

Mise en place du régime indemnitaire spécifique à la filière Police Municipale, à compter du 1er février 2026.

Remontée de la Seudre

Convention approuvée pour le marché et repas fermiers du 29 août 2026, de 10h à 19h, en partenariat avec la CARA et la Chambre d'Agriculture.

Classement de diverses parcelles dans le domaine public communal non cadastré

La Creuserie et Lotissement Les Aigrettes

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Nouvelle équipe municipale en place

Suite aux résultats des élections municipales, le Conseil s'est réuni et a constitué la nouvelle équipe :



Maire

Mme Angèle BAZIN



4 postes d'adjoints créés

Le Conseil a décidé la création de 4 postes d'adjoints au Maire, maximum autorisé pour une commune de la taille de Chaillevette (Bruno ELINGUEL, Patricia SALA-PILET, Daniel BOURDON et Hélène SALMON) et de 2 postes de conseillers délégués (Corinne BOSSUET et Charly FAISSEAU)



Indemnités mensuelles :

Maire : 2 289,56 € brut
Chaque adjoint : 878,83 € brut
Conseillers délégués : 123,31 € brut
Total équipe : 6051,51€



Délégations au Maire

13 délégations accordées pour toute la durée du mandat : marchés, tarifs, cimetières, contentieux, dons & legs, aliénations mobilières... (voir détail dans PV)

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

Mise en place du CCAS

- **La maire et 6 membres de la liste « Osons Pour Vous » :** Corinne BOSSUET, Daniel BOURDON, Aurélie CANDALON, Philippe PICHON, Patricia SALA-PILET, Hélène SALMON
- **2 membres de la liste « Le village vous appartient » :** Franck BREMENT et Valérie PINTAPARIS
- **1 membre d'honneur nommé par la maire :** Jean-Michel CHOCHOY
- **5 membres extérieurs au Conseil :**
Danièle CROCHET, Cosette PETIT, Christian LAMBERT, Chantal DUPORE, Marie BECKER.

Mise en place des instances de gouvernance intercommunales

Le conseil a procédé à la désignation de tous les représentants de la commune dans les instances intercommunales et locales :

- **SIVOM de la Presqu'île d'Arvert**
Titulaires : Angèle BAZIN, Daniel BOURDON, Marie SENGELIN
et suppléantes : Hélène SALMON, Muguette ELINGUEL, Aurélie CANDALON
- **Syndicat Mixte des Ports Seudre :** Patricia -PILET (titulaire) et Franck BREMENT (suppléant)
- **SOLURIS (informatique) :** Hélène SALMON (titulaire) - Daniel BOURDON et Jehan-Benjamin TARAIN (suppléants).
- **Correspondant Défense :** Daniel BOURDON
- **Délégués au SDEER - Syndicat Départemental électrification équipement rural :** Bruno ELINGUEL et Franck BREMENT
- **Déléguée au comité National d'Action Sociale (CNAS) :** Valérie PINTAPARIS
- **Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime :** Bruno ELINGUEL

Création de 8 Commissions municipales

- **Appel d'offres :**
Patricia SALA-PILET, Bruno ELINGUEL, Marie SENGELIN
- **Finances :**
Bruno ELINGUEL, Patricia SALA-PILET, Daniel BOURDON, Hélène SALMON, Muguette ELINGUEL, Franck BREMENT
- **Voirie – Réseaux – Bâtiments :**
Bruno ELINGUEL, Quentin OGER, Sylvie CANDALON, Philippe PICHON, Mathieu CARROUX, Franck BREMENT
- **Urbanisme & Environnement :**
Patricia SALA-PILET, Aimée HUET, Jérôme MERY, Quentin OGER, Mathieu CARROUX, Valérie PINTAPARIS
- **Vie Locale – Action Sociale – Animation :**
Daniel BOURDON, Corinne BOSSUET, Hélène SALMON, Philippe PICHON, Muguette ELINGUEL, Valérie PINTAPARIS
- **Affaires Scolaires :**
Daniel BOURDON, Charly FAISSEAU, Aurélie CANDALON, Patricia SALA-PILET, Hélène SALMON, Marie SENGELIN
- **Jeunesse & Sport :**
Charly FAISSEAU, Daniel BOURDON, Aurélie CANDALON, Corinne BOSSUET, Quentin OGER, Jehan Benjamin TARAIN
- **Communication – Tourisme – Culture :**
Hélène SALMON, Daniel BOURDON, Corinne BOSSUET, Sylvie CANDALON, Muguette ELINGUEL, Jehan-Benjamin TARAIN

Chaque commission peut s'élargir à des habitants de la commune sur demande écrite (2 personnes max par commission).

Autres décisions du 30 mars

- Règlement intérieur du Conseil adopté
- Fourrière animale : convention renouvelée avec « Les Amis des bêtes » (MÉDIS) : 853 €
- Protocole transactionnel : règlement amiable d'un litige, 8 200 € pris en charge par l'assurance communale (SMACL)

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Bilan financier 2025 – Compte Financier Unique

Les comptes de la commune pour l'exercice 2025 ont été arrêtés et approuvés :

SECTION	Résultats antérieurs reportés	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Fonctionnement	68 690,21 €	1 258 930 €	1 316 310 €
Investissement	-213 519.83 € 14 961.78 €	922 315 €	1 150 796 €
Restes à réaliser		-656 642.72 €	-16 083.94 €
 Excédent global 2025		126 070 € de résultat disponible	

Affectation du résultat :

- 80 000 € → Réserves d'investissement
- 46 070 € → Report à nouveau

Taux d'imposition 2026 :

- Foncier bâti : 40,66 % (stable)
- Foncier non bâti : 31,84 % (stable)
- Taxe d'habitation résid. secondaires : 12,54 % + 40 %

Budget Primitif 2026 adopté

Fonctionnement

Total équilibré à 1 369 785 € en dépenses et recettes

Investissement

Total équilibré à 1 825 595 € (inclut le pôle santé, trottoirs...)

Subventions 2026 aux associations : 4 450 €

La commune soutient 17 associations sportives, sociales et caritatives du territoire. Les subventions sportives sont calculées à 50 € par jeune licencié de moins de 18 ans.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Collectif Caritatif de la Tremblade : 800 € • Presqu'île Football Club : 700 € • Presqu'île Arvert Foot : 150,00 € • ASHB Handball : 400 € • UST Rugby : 350 € • SNSM Sauvetage en mer : 300 € • FNACA La Tremblade : 100€ • Presqu'île Judo : 250 € • Entente Royan ST Georges Athlétisme : 50€ | <ul style="list-style-type: none"> • Presqu'île Judo-Jujitsu : 250 € • BMX Breuillet : 200 € • Entraide Protestante : 200 € • Secours Catholique : 200 € • Groupement Pensionnés Marine Marchande : 200 € • Donneurs de sang La Tremblade : 100€ • ADJSP 17 : 150,00 € • ALT Amicale Laïque Trembladaise (Classique - Modern-Jazz - Hip-Hop) : 150 € |
|--|--|

Protection sociale complémentaire du personnel

La commune adhère à la convention de participation du CDG17 pour la couverture santé de ses agents (contrat MNT/RELYENS). La commune verse une participation de 30 € par agent et par mois, soulageant ainsi le coût de la mutuelle pour les fonctionnaires en activité.

Parc Naturel Régional des Marais Charentais

Patricia Sala-Pilet est désignée déléguée titulaire de la commune au Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des Marais du littoral charentais. Jérôme Méry en est le suppléant.

Désignation des représentants du Conseil Municipal au CMAC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne 7 membres : Philippe PICHON, Bruno ELINGUEL, Daniel BOURDON, Corinne BOSSUET, Muguette ELINGUEL, Aurélie CANDALON, Hélène SALMON, liste Osons Pour Vous Continuons. Il n'y a pas de candidature liste Le Village Vous appartient.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

Villages d'Avenir : Chaillevette candidate pour le développement de la commune

La commune adhère au programme national « Villages d'Avenir », lancé dans le cadre du plan « France Ruralités ». Ce dispositif d'accompagnement de l'État aide les communes rurales à développer leurs projets de territoire (services, aménagements de bâtiments, numérique...).

Apprentissage : un poste ouvert aux Affaires Scolaires

La commune ouvre un poste d'apprenti(e) au sein du service scolaire pour la préparation d'un CAP Petite Enfance (durée : 1 an). Une opportunité de formation en alternance au plus près des besoins locaux.

Représentants aux commissions de la CARA

Les élus de Chaillevette ont été désignés pour siéger dans les 15 commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Parmi les attributions notables :

- Grands projets : Angèle Bazin titulaire, Hélène Salmon Suppléante
- Développement économique & tourisme : Daniel Bourdon titulaire et Jehan-Benjamin Tarain suppléant
- Rayonnement culturel : Hélène Salmon titulaire et Muguette Elinguel suppléante.
- Transition écologique et environnement : Patricia Sala-Pilet titulaire et Mathieu Carroux suppléant.
- Action sociale communautaire : Corinne Bossuet titulaire et Valérie Pintaparis suppléante
- Stratégie territoriale en matière de compétences et d'emploi (campus) : Franck Brément titulaire et Charly Faisseau suppléant.
- Equilibre social de l'habitat : Franck Brément titulaire et Corinne Bossuet suppléante
- Transport & mobilités : Bruno Elinguel titulaire et Philippe Pichon suppléant
- Collecte et traitement des déchets ménagers : Bruno Elinguel titulaire et Daniel Bourdon suppléant.
- Cycle de l'eau : Valérie Pintaparis titulaire et Patricia Sala-Pilet suppléante
- Politique de la ville et « gens du voyage » : Angèle Bazin et Daniel Bourdon suppléant
- Aménagement de l'espace communautaire : Patricia Sala-Pilet titulaire et Franck Brément suppléant.
- Systèmes d'informations et développement du numérique : Jehan-Benjamin Tarain titulaire et Hélène Salmon suppléante.
- Activité de pleine nature : Philippe Pichon titulaire et Marie Sengelin suppléante

Commission des Impôts Directs (CCID)

12 commissaires titulaires : Nathalie GASS, Maryse HORSEAU, Stéphane SEGUIN, Pierre CROCHET, Joël CANDALON, Paul ETELIN, Gérard HUET, Jacques DAUGROIS, Jean-Michel CHOCHOY, Léopold BERNARD, François BAQUE DE SARIAC, Evelyn REA.

12 suppléants : Stéphane BOUQUIN, Frédéric LAMBERT, Patricia AUCOUTURIER, Danielle LAGARDE, Laurent CORDIER, Thierry RAVENEL, Michel ROBERT, Anne LANDREAU, Camille GEORGET, Jeannette TAILLADE, Aurélien TISSIDRE, Laila RAVENEL

ont été désignés pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs, chargée notamment des révisions des valeurs locatives des biens de la commune

Nathalie MARQUET-GASS
Atelier de Tapisserie
d'Ameublement
Cannage
5, rue de Chambion
17890 CHAILLEVETTE
06 45 94 09 91

CR
Plomberie
CYRILLERAGONNEAU
37 rue de Chatressac
17 890 Chaillevette
05 46 06 42 77
06 87 05 16 80
cyrille.ragonneau@wanadoo.fr



Bruno ELINGUEL 1^{er} Adjoint
Voirie, Réseaux, Bâtiments
Permanence le vendredi de 14H à 17H

ENSEMBLE, ENTRETENONS NOTRE COMMUNE : LES RÈGLES D'OR DE BON VOISINAGE

À l'approche des beaux jours, notre commune s'anime et la nature reprend ses droits.

Si la verdure fait le charme de notre cadre de vie, elle impose aussi quelques règles simples pour garantir la sécurité de tous, la préservation de la biodiversité et le respect du voisinage.

Voici un rappel des obligations de chacun pour l'entretien des propriétés privées.

HAIES ET ARBRES : NE DÉBORDONS PAS SUR L'ESPACE PUBLIC

Les branches qui dépassent sur les trottoirs ou les routes peuvent masquer les panneaux de signalisation, bloquer le passage des piétons (notamment les poussettes et les personnes à mobilité réduite) et gêner la visibilité et la circulation des automobilistes.

● **L'obligation** : Tout propriétaire est tenu de couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite de propriété. « En vertu des articles L. 2212-22 du CGCT et R. 161-22 du Code de la voirie routière, tout propriétaire est légalement tenu de couper les branches et haies qui avancent sur l'emprise des voies publiques et chemins ruraux sous peine d'élagage d'office à ses frais. »

● **Attention aux oiseaux !** Pour protéger la faune pendant la période de nidification, il est recommandé de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le **15 avril** et le **31 juillet**.



PRAIRIES ET TERRAINS EN FRICHES : CAP SUR LE DÉBROUSSAILLEMENT

Les herbes hautes et les terrains laissés à l'abandon en bordure d'habitations posent des problèmes de salubrité publique, favorisent la prolifération de nuisibles et augmentent considérablement le risque d'incendie en été.

● **L'obligation** : Les propriétaires de terrains (bâti ou non) situés en zone urbaine ou à proximité des habitations doivent obligatoirement les entretenir et les débroussailler régulièrement (articles L.2213-25 du CGCT code général des collectivités territoriales, L.134-6 du code forestier).

BOIS ET FORÊTS : ANTICIPER LES RISQUES

Si vous possédez une parcelle boisée, vous êtes garant de sa sécurité face aux risques naturels.

● **L'obligation** : Le Code forestier (voir les articles L.134-1, L.131-10, L.134-6) impose une Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) dans les zones particulièrement exposées aux incendies. De plus, les arbres morts ou menaçant de tomber sur les voies publiques ou les propriétés voisines doivent être abattus sans tarder par leur propriétaire.

FOSSÉS ET COURS D'EAU : LA CLÉ CONTRE LES INONDATIONS

Les fossés situés le long de vos propriétés jouent un rôle crucial : ils permettent l'évacuation des eaux de pluie et évitent les inondations des routes et des habitations.

● **L'obligation** : Le curage, le désensablage et le faucardage (coupe des herbes aquatiques) des fossés privés incombent au propriétaire riverain. L'eau doit pouvoir s'écouler librement.

● **Rappel** : conformément à l'article L215-14 du Code de l'environnement et aux règles du Code civil, l'entretien régulier des fossés (curage et débroussaillage) est à la charge du propriétaire du terrain sur lequel ils se situent, afin de maintenir le libre écoulement des eaux.

L'entretien de nos propriétés n'est pas qu'une affaire de réglementation, c'est un acte de civisme au quotidien. Un grand merci à toutes et tous pour votre contribution à la beauté et à la sécurité de notre village !

La Cabane de Chat'sâ

PRODUCTEURS ELEVEURS HUITRES ET GAMBAS

Dégustation d'huitres - gambas - moules - fruits de mer
Vente à emporter - Expédition d'huitres

Sébastien SEGUIN - **06 85 40 61 55**

1 quai de Châtressac - 17890 CHAILLEVETTE
lacabane@lacabaneochates.vpweb.fr - www.lacabaneochates.com

Christophe DOUMERET

électricité générale - maison connectée

alarme - interphonie - ventilation
climatisation - chauffage électrique

06 71 80 60 52
imelecdoumeret@gmail.com

Interventions presque d'Arvert et alentours

UNE COMMUNE PLUS VERTE ET FLEURIE !

Le fleurissement d'une commune, c'est bien plus que de planter quelques fleurs. C'est imaginer des harmonies, choisir des essences adaptées à notre terroir et anticiper les besoins en eau.

Pour relever ce défi, nos agents municipaux et les membres de La Santonine ont uni leurs forces, leurs idées et leur savoir-faire.

Au-delà du résultat végétal que nous pouvons admirer aujourd'hui, c'est la manière dont ce travail a été accompli qui fait la fierté de notre village.

Cette complicité et ce respect mutuel entre l'équipe technique et les citoyens engagés de La Santonine sont le véritable moteur de la réussite de ce projet.

C'est la preuve vivante que lorsque la passion associative rencontre le dévouement du service public, le résultat est toujours remarquable.



La municipalité tient à remercier chaleureusement chaque agent des espaces verts et chaque bénévole de La Santonine pour leur temps, leur énergie et leur bonne humeur communicative. Grâce à vous, notre commune est plus accueillante que jamais.

TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUES DU CHÂTEAU D'EAU, DE LA BROUSSE ET DE LA MAIRIE

Dans le cadre de l'embellissement de notre commune et de la modernisation de nos infrastructures, d'importants travaux d'effacement des réseaux électriques (EDF) et de télécommunications sont actuellement en cours.

Ce chantier d'envergure concerne trois axes majeurs de notre village : la rue du Château d'Eau, la rue de la Brousse et la rue de la Mairie.



Un double objectif pour notre commune

L'enfouissement des câbles a été décidé pour répondre à deux enjeux essentiels :

- **Esthétique** : Faire disparaître les fils aériens et les poteaux afin de valoriser notre patrimoine architectural et paysager.
- **Sécurité et Fiabilité** : Protéger les lignes contre les intempéries et moderniser durablement les réseaux de distribution d'énergie et de communication.

Afin de protéger le personnel travaillant sur ce chantier et permettre aux engins d'intervenir en toute sécurité, la circulation est actuellement fortement impactée sur ces axes.

Selon les prévisions du SDEER, le calendrier de fin de chantier se décline comme suit :

- **Fin juin** : Fin des travaux sur voirie et **réouverture de la route principale.**
- **2^{ème} semestre** : Dépose des anciens poteaux EDF / Télécom et installation des nouveaux lampadaires.

Consciente de la gêne occasionnée, la municipalité met tout en œuvre, en lien avec les entreprises prestataires, pour réduire au maximum la durée de ces perturbations.

Nous vous remercions par avance pour votre patience et votre civisme, indispensables à la réussite de ce projet qui transformera durablement le visage de notre commune.

Chez
Clochette
PIZZAS ARTISANALES

**CRAQUEZ POUR NOS PIZZAS
ARTISANALES ET DÉLICIEUSES**

Du Mardi au Jeudi A partir de 18h00

05 37 00 17 17



Aire de covoiturage, Arrêt Cabane - 17890 Chaillevette

PLACE DE VERDUN : LA MÉTAMORPHOSE VERTE ET CONNECTÉE DE NOTRE COMMUNE

C'est un projet de longue haleine qui arrive enfin à concrétisation.

Depuis deux ans, la municipalité travaille main dans la main avec la commission Transport et Mobilité de la CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique).

L'objectif ? Faire de notre place de Verdun un véritable pôle d'échange moderne, tout en lui redonnant sa vocation première : un espace de fraîcheur et de nature.

Vous l'avez sans doute remarqué, la place de Verdun va entamer sa mue. Face aux enjeux climatiques actuels, il devient indispensable de repenser cet espace central, souvent jugé trop minéral.

Le projet de revégétalisation a été pensé pour offrir aux habitants un lieu de vie plus agréable et respirant. Des arbres d'ombrage, des massifs de plantes vivaces adaptées à notre climat et des zones perméables pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie vont être progressivement installés.

Cette transformation paysagère s'accompagne d'une excellente nouvelle pour notre collectivité : l'arrivée officielle de la **ligne de bus 6 en septembre** nous permettra de **relier directement Royan ou Ronce-les-Bains.**

La place de Verdun devient ainsi un point stratégique de notre réseau local. Que ce soit pour le travail, les loisirs, les démarches administratives ou pour rejoindre le littoral, cette nouvelle ligne offre une alternative concrète, économique et écologique à la voiture individuelle.

Un tel aménagement ne se fait pas du jour au lendemain.

Ce projet est le fruit de deux années d'un travail rigoureux et de réunions techniques menées en collaboration directe avec la commission Transport et Mobilité de la CARA. Ensemble, la commune et l'agglomération ont veillé à ce que l'intégration des arrêts de bus se fasse dans le respect total de la sécurité des piétons, de la fluidité du trafic et, bien sûr, de l'esthétique paysagère de la place.



FORTES CHALEURS : ADAPTATION DES HORAIRES DES AGENTS TECHNIQUES

Pour protéger la santé de nos agents techniques qui travaillent au quotidien en extérieur, la municipalité met en place un aménagement d'horaires « spécial canicule », recommandé par la médecine du travail.

En période de forte chaleur, les équipes basculeront sur une **journée continue de 7h00 à 14h00.**

Pourquoi ce choix ?

- **Éviter les pics de chaleur :** Les tâches les plus physiques s'arrêteront avant que le thermomètre ne grimpe drastiquement l'après-midi.

- **Efficacité et sécurité :** En supprimant la pause déjeuner standard, les agents effectuent leurs 7 heures de travail d'un seul bloc (avec des pauses de récupération adaptées) pour pouvoir finir plus tôt.

Ce que cela change pour vous :

Pour que ce dispositif fonctionne, nous faisons appel à votre civisme et à votre compréhension :

- **Nuisances sonores matinales :** Les travaux de tonte, de débroussaillage ou de voirie débiteront dès 7h00. Une tolérance mutuelle est demandée aux riverains pour le bien-être de ceux qui entretiennent notre commune.

- **Disponibilité l'après-midi :** Les interventions non urgentes ne seront plus assurées après 14h00.

Le saviez-vous ? Travailler par 35°C sur le bitume ou en plein soleil multiplie les risques de déshydratation et de coup de chaleur.

Merci d'avance pour votre accueil chaleureux envers nos agents...

Bruno Elinguel

PHARMACIE

tél. 05 46 22 76 09

www.pharmacie-de-breuillet.fr



**Matériel Médical
Livraison à domicile**

Homéopathie, Orthopédie,
Aromathérapie, Vétérinaire



37 rue du centre 17920 BREUILLET



Patricia SALA-PILET 2^{ème} Adjointe
Environnement, Urbanisme
Permanence le lundi de 14H à 17H

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES

Le secteur situé entre la place de Verdun et la zone de lagunage, entre la rue des Fontaines et la route des Huîtres, est régulièrement exposé à des phénomènes d'inondation lors d'épisodes pluvieux importants.

Cette situation conduit la commune à engager un projet global de gestion alternative des eaux pluviales :

- Réduire les apports d'eaux pluviales provenant du secteur Temple-Mairie;
- Assurer la gestion des eaux de ruissellement issues du parking de la salle des fêtes ;
- Favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales / création d'un jardin de pluie ;
- Développer la biodiversité et améliorer le cadre de vie.

Des solutions techniques sont proposées :

Le secteur du Temple serait réaménagé sous la forme d'une **noue paysagère anguleuse** permettant le stockage temporaire et l'infiltration des eaux pluviales.

- Fonction de rétention et d'infiltration des eaux de ruissellement ;
- Réaménagement des places de stationnement avec des revêtements perméables composés d'un mélange de terre.

L'ancien stade de football serait transformé en parc paysager multifonctionnel, capable de recevoir et de stocker temporairement les eaux pluviales urbaines.

- Création d'un bassin paysager d'expansion des eaux ;
- Réalisation de cheminements doux en sable stabilisé ;
- Plantation d'arbres, mise en place de haies et massifs composés notamment d'espèces à baies comestibles favorables à la biodiversité locale.

L'ensemble de ces aménagements s'inscrit dans une démarche de gestion intégrée des eaux pluviales conciliant performance hydraulique, valorisation paysagère et amélioration du cadre de vie.



Hélène SALMON, 4^{ème} Adjointe
Communication-information, Vie Associative,
Tourisme et Culture
Permanence le mardi de 14H à 17H

NOS PUBLICATIONS MUNICIPALES

Vous avez été nombreux à saluer la dernière parution du Chaill'infos (avril-mai 2026) dont la présentation a été en partie renouvelée tout en conservant les atouts construits au fil des années précédentes. C'est dans cette même dynamique que nous travaillons à faire évoluer la présentation du bulletin municipal.

Les membres de la commission communication- information restent à votre écoute pour recueillir vos suggestions.

La distribution de ces publications est réalisée grâce à la disponibilité de Chaillvettons et Chaillvettonnes, élus ou non, qui se partagent les circuits de distribution. Je tiens à les en remercier chaleureusement. Si vous souhaitez les rejoindre, ou si vous n'aviez pas reçu votre exemplaire vous pouvez me contacter au **07.82.54.06.58**

Par ailleurs, dans le cadre de la réduction de l'usage du papier, vous pourrez compléter le coupon en fin de bulletin, pour nous indiquer si vous souhaitez recevoir votre bulletin uniquement en version numérique, ou encore le télécharger directement sur le site internet de la mairie.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Forte des outils de communication déjà en place - facebook, illiwap, le site de la mairie, les affichages et publications- certes toujours perfectibles, la municipalité est à votre écoute, avec la volonté de vous informer et de dialoguer avec vous.

La mise en place des prochaines réunions de quartiers s'inscrit dans notre souhait de vous donner la parole sur les réalisations en cours, mais aussi sur les points de vigilance et les questions que vous voudriez soumettre à l'attention de vos élus.

Ces réunions sont programmées en septembre 2026 :

- **4 septembre à 19h** : secteur du grand fer à cheval avec le Jadeau, les Grands Champs, le Marvoux, les Brandes, La Poterie
- **8 septembre à 19h** : secteur Bourg-Mairie, Chatressac, Les Fontaines, Paterre, Chambion
- **11 septembre à 19h** : secteurs du Maine Auriou, Beauregard, Chambion, L'Au sur

Le détail des rues concernées par quartier figurera sur les flyers qui vous seront prochainement distribués.

En attendant, les adjoints assurent des permanences en mairie ; parfois –même en délocalisé.

N'hésitez pas à nous contacter et nous retrouver sur nos réseaux.



fb



illiwap



Site internet

CHAILLEVETTE, VILLAGE D'AVENIR

Au regard des projets structurants de Chaillevette notamment le pôle santé et la rénovation de la salle des fêtes dans le cadre d'un futur cœur de bourg, Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Rochefort a orienté le chargé de mission « Village d'Avenir » du secteur vers notre commune. Madame la Maire et les adjoints ont donc rencontré Laurent Salmon chargé de mission, et l'ont invité à présenter le dispositif au conseil municipal de mai.

Le 18 mai 2026, le conseil municipal a alors soutenu à l'unanimité la candidature de notre commune au programme Village d'Avenir.

Ce programme national piloté par l'agence nationale de cohérence des territoires (ANCT), a pour objectif de soutenir les communes rurales de moins de 3 500 habitants dans leurs projets. Les chargés de mission proposent un accompagnement personnalisé pour aider à la concrétisation des projets communaux : réhabilitations, aménagements d'espaces publics ou développement local.

Cet accompagnement permet d'optimiser la recherche de subventions, de faciliter les démarches des élus et d'accélérer la mise en œuvre des projets structurants.

C'est donc une belle opportunité à saisir pour bénéficier d'un appui technique en ingénierie, et de renforcer les liens entre les élus et les services de l'état pour une meilleure prise en compte des enjeux majeurs attachés aux projets de notre commune.

Par cette délibération, la commune a affirmé sa volonté de s'inscrire dans cette dynamique et de mobiliser tous les leviers susceptibles d'accompagner les projets d'avenir de notre commune.



Réunion de travail « Village d'Avenir » entre la municipalité et ses partenaires (CARA, SEMDAS, CAUE 17, Préfecture, Architecte ...) au sujet de nos principaux projets : pôle santé, jardins de pluie, rénovation de la salle des fêtes, aménagement d'un cœur de bourg. Ceux-ci seront planifiés dans le temps.

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT AUX USAGES QUOTIDIENS DU NUMÉRIQUE

L'adhésion au dispositif Coclic'Co par les communes de la presqu'île d'Arvert nous permet de lutter contre la fracture numérique en accompagnant les personnes qui en ressentent le besoin. Pour ce faire, Franck Foulon, Conseiller numérique habilité, est à votre disposition **les mardis et jeudis après-midis** en mairie de Chaillevette. Il est aussi en mesure de se déplacer (ponctuellement) auprès des personnes qui seraient dans l'impossibilité de se rendre en mairie.

Ses missions sont variées : vous accompagner dans vos démarches administratives dans le respect de la confidentialité requise, vous aider à naviguer sur internet en toute sécurité, vous former à la prise en main de vos outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone), au téléchargement et l'utilisation d'applications utiles, à l'apprentissage des bases du numérique pour une utilisation quotidienne en toute autonomie.

Pour en bénéficier, prenez rendez-vous en mairie ou au 06 37 35 39 49.

C'est GRATUIT.

Hélène SALMON

Multi services



17890 chaillevette

entretien espace vert

06 78 87 40 94

Orpi NOV

GROUPE SYNERGIMMO

BRÉUILLET

15-15 Route du Magasin

17920 BRÉUILLET

05 46 02 14 05

orpinov@orpi.com





Daniel BOURDON, 3^{ème} Adjoint
 Vie locale, Action Sociale, Affaires Scolaires et Animation.
 Permanence le jeudi de 15H à 17H

Parce que le dialogue n'est pas une démarche compliquée, la porte de la mairie a toujours été ouverte. Je vous propose la délocalisation ponctuelle de permanences directement dans les différents quartiers et hameaux de la commune, pour échanger librement, vous informer sur les services disponibles et recueillir vos suggestions ou doléances.

VIGILANCE VITESSE

La vitesse dans nos rues : un sujet qui nous concerne tous.

Cyclistes, piétons, coureurs à pied, nourrices ou familles avec enfants, vous êtes plusieurs à nous l'avoir signalé :

la vitesse excessive dans les rues de Chaillevette est une réalité qui inquiète, et à juste titre. Nos voies ne sont pas des axes routiers. Ce sont des rues de village, partagées au quotidien par des femmes et des hommes de tous âges : des enfants qui jouent, des seniors qui se promènent, des cyclistes, des sportifs qui s'entraînent tôt le matin ou en soirée, des familles avec des poussettes.

Un véhicule qui roule trop vite dans ce contexte, c'est un danger réel pour tous.

QUELQUES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

- À 50 km/h — la vitesse légale en agglomération — la distance de freinage est déjà de près de 25 mètres.
- Un piéton heurté à 50 km/h a moins de 20 % de chances de survie.
- Lever le pied coûte quelques secondes. Cela peut sauver une vie.

CE QUE LA COMMUNE ENVISAGE

Nous sommes en lien avec les autorités compétentes pour étudier les aménagements possibles : marquages au sol, rappels de signalisation, dispositifs ralentisseurs. Mais aucun panneau ne remplacera la responsabilité individuelle de chaque conducteur qui traverse notre commune.

Une approche humaine avant la sanction :

En ma qualité d'adjoint chargé de la Vie Locale, je suis allé à la rencontre de quelques personnes pour dialoguer sur leur vitesse excessive. Une conversation, un rappel bienveillant, une prise de conscience partagée — c'est la première étape avant tout procès-verbal. **C'est précisément notre proximité au sein de la commune qui nous permet d'agir de façon humaine.** Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'esprit de bienveillance et de vivre-ensemble que nous souhaitons cultiver à Chaillevette. La sanction existe et restera un recours si nécessaire, après le premier geste de dialogue.

Chaillevette est une commune où il fait bon vivre. Faisons en sorte qu'elle reste sûre pour toutes et tous.

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

Notre commune a malheureusement été touchée par quatre cambriolages au cours du dernier mois. Sans céder à l'inquiétude, quelques réflexes simples font souvent la différence.

- Ne laissez pas de signes d'absence visibles : courrier qui s'accumule, volets fermés plusieurs jours.
- Installez un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement : simple et très dissuasif.
- Ne laissez pas d'outils accessibles à l'extérieur : échelles, pied-de-biche...
- Fermez toujours à clé, même pour une courte absence.
- Gravez vos objets de valeur — vélos, outillage — cela décourage le recel.
- Variez l'éclairage intérieur en cas d'absence prolongée : minuteries, prises connectées.
- Évitez d'annoncer vos absences sur les réseaux sociaux : une photo de vacances postée en temps réel, c'est aussi une invitation pour les cambrioleurs.

Un comportement suspect ?

Appelez le 17 ou utilisez l'application Ma Sécurité — l'application officielle de la gendarmerie nationale, disponible sur iPhone et Android. Elle permet de signaler un incident, contacter votre brigade locale, accéder aux alertes de votre secteur et suivre l'état de votre plainte. Simple, rapide, disponible à tout moment.

Vous partez en vacances ? Signalez-le à la gendarmerie

La gendarmerie propose un dispositif simple et efficace : en vous faisant référencer avant votre départ, vous permettez aux patrouilles d'effectuer des rondes régulières autour de votre domicile pendant votre absence. Un passage à la brigade suffit pour s'inscrire.

Urgences : 17

Gendarmerie de La Tremblade : 05 46 36 00 17

Appli : Ma Sécurité (iOS & Android)

À toutes et à tous, bel été chaillevetton

**SEUDREMENT
KAYAK**

Port de Châtressac
 17890 Chaillevette **07 86 88 20 57**
www.seudrementkayak.com



Charly Faisseau,
Conseiller délégué Enfance-Jeunesse,
animateur du C.M.J



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) DE CHAILLEVETTE EST LANCÉ !

Le samedi 25 mai dernier, une belle dynamique s'est mise en place dans la salle du conseil municipal de Chaillevette à l'occasion de la toute première réunion du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Pour cette rencontre inaugurale, six jeunes du CMJ ont répondu à l'appel. Ce moment convivial a tout d'abord été l'occasion de faire les présentations avec Charly, l'élue en charge de l'enfance, de la jeunesse et du CMJ, qui accompagnera ces jeunes citoyens tout au long de leurs projets.

Les échanges ont été particulièrement riches et productifs. Pleins d'enthousiasme et d'idées, les jeunes ont déjà pris des décisions concrètes pour animer et embellir la commune : Le retour du projet artistique : Il a été convenu de reprendre et de mener à bien le projet de graffiti situé juste à côté de la poste, apportant ainsi une touche de couleur et de créativité au cœur du village.

Cap sur les festivités de l'été : Prouvant leur sens de l'engagement, les jeunes élus ont également décidé de s'investir pleinement dans la préparation de la Fête Nationale du 14 juillet. Ils prêteront main-forte à la commune en prenant en charge une grande partie de l'aspect logistique de l'événement.

Une équipe motivée et déjà au travail pour faire vivre Chaillevette ! Nous avons hâte de voir leurs projets se concrétiser dans les semaines à venir.



Corinne BOSSUET
Conseillère déléguée au C.C.A.S



LETRE DE LA DÉLÉGUÉE AU CCAS

Bonjour à toutes et tous,
Depuis ma prise de poste au CCAS beaucoup d'entre vous ont fait appel à moi, notamment pour une aide à la déclaration de revenus et autres dossiers administratifs. Je vous remercie pour la confiance que vous me portez et vous rappelle que **toutes les démarches effectuées avec vous restent strictement confidentielles.**

L'été arrive avec ses fortes chaleurs.

L'épisode du mois de mai nous a permis de bien identifier ce qu'il convient de mettre en place, au regard de ce qui existe à ce jour.

Nous avons été de nouveau confrontés à la canicule en juin : je remercie les membres du CCAS qui sont allés voir les personnes inscrites sur le registre canicule.

Vous trouverez donc dans ce bulletin une fiche de conseils pour mieux anticiper et affronter ces périodes de chaleur ainsi qu'un **formulaire de demande d'inscription** au registre national des personnes fragiles (respectant la législation RGPD). Cette inscription nous permettra de travailler plus efficacement à vous aider en cas de nouvelles canicules. **N'hésitez donc pas à vous inscrire pour vivre cet été de manière la plus sereine possible.**

Bien à vous



*A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence,
on finit par oublier l'urgence de l'essentiel.*

05 46 08 72 66 ✉ sad17@orange.fr


MÉNAGE


PRÉPARATION DE REPAS


COURSES


AIDE À LA TOILETTE


SORTIES D'HOSPITALISATION

Service à Domicile Mandataire !

**RETROUVEZ-NOUS
DANS NOS LOCAUX**

➔

17bis, avenue de la Presqu'île - 17530 ARVERT
57, rue François Arrago - 17200 ROYAN



LES SOIRÉES JEUX DU CCAS DE CHAILLEVETTE :

Vous cherchez une activité conviviale pour décompresser, rencontrer vos voisins et partager un bon moment ? Certains vendredis soirs, de 18h30 à 23h, le CCAS vous invite à la salle des fêtes.

Que vous soyez seul, en couple, en famille ou entre amis, grand stratège ou là pour rigoler : vous êtes les bienvenus !

LE CONCEPT EN BREF

Organisation 100 % libre : Venez et repartez quand vous voulez entre 18h30 et 23h.

Zéro stress : Vous ne connaissez pas les règles ? On vous les expliquera avec le sourire.

Ambiance participative : Apportez de quoi grignoter/boire et, si le cœur vous en dit, partagez vos douceurs avec les autres joueurs.

IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS

Des jeux de cartes et de dés rapides, des jeux familiaux et intergénérationnels, ou des jeux de plateau et "experts" pour les tacticiens.

Une pépite dans vos placards ? N'hésitez pas à apporter vos propres jeux pour les faire découvrir !



COMMENT CONNAÎTRE LES PROCHAINES DATES ?

Les soirées n'ont pas lieu toutes les semaines.

Pour ne rien manquer :

📱 Sur l'application Illiwap : abonnez-vous pour recevoir le programme et les alertes.

📞 Auprès de vos animateurs : Une question ? Téléphonez à :

LUC : 06 79 99 05 38

SYLVIE : 06 07 34 01 41

JEAN-MICHEL : 06 76 61 74 87

INFOS PRATIQUES

Organisateur : le CCAS de Chaillevette

Quand : certains vendredis soir, de 18h30 à 23h
(selon calendrier)

Dates à retrouver sur le panneau lumineux,
le site et les réseaux de la mairie

Où : salle des fêtes (Foyer Rural)

Tarif : entrée libre et gratuite.

Jean-Michel Chochoy - jm.chochoy@gmail.com



Le Q salé

DÉGUSTATION

📞 06 63 91 27 63

Port de Chaillevette 📞 06 13 50 18 27

La Note de Coiffure

SALON DE COIFFURE MIXTE

📞 05 46 47 34 06

Ouvert du Mardi au Samedi
Rendez-vous en ligne ou par téléphone

8A rue de la mairie - 17890 CHAILLEVETTE
delphinemoulineau@gmail.com

Parking réservé à la clientèle - Salon climatisé



SEUDRE

Funéraire



Funéplus
Réseau Funéraire

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
PRÉVOYANCE
obsèques**

PERMANENCE

24h/24 7J/7

06 86 32 53 15

**À COTÉ
DU CIMETIÈRE
LA TREMBLADE**
25, rue du Sergent Lecêtre
05 46 38 24 80

BOUCHER-CHARCUTIER - TRAITEUR

MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

7H30 12H45 / 15H 19H

DIMANCHE

7H30 12H30



43 RUE DU CENTRE - 17920 BREUILLET
05 46 22 72 39

EN DIRECT DE L'ÉCOLE
PUBLICATION DES ENSEIGNANTES



Les arts visuels à l'école

Parce que l'école n'est pas faite que de calculs, de dictées, de lecture... nous vous présentons quelques œuvres réalisées pendant cette année.

Les arts visuels et la création artistique sont sources de satisfaction et de plaisir pour les élèves qui expriment leur créativité et libèrent ainsi leur sensibilité.

L'école Bernard Tastet labellisée E3D
(École en Démarche de Développement Durable)

Nous l'avons appris fin mai, l'école a obtenu le label E3D : ce label vient récompenser notre engagement dans une démarche de développement durable.



La transition écologique (mise en place du compost à la cantine, tri sélectif, pique-nique « zéro déchets »...) est bien sûr essentielle, mais d'autres aspects sont pris en considération comme par exemple la formation du citoyen (élection des délégués, banc de l'amitié, pratique des messages clairs...). L'implication de tous les acteurs est également importante : élèves, équipe enseignante, agents territoriaux et mairie, et ceci afin de développer une véritable conscience écocitoyenne chez les élèves.



LE PÉRISCOLAIRE À CHAILLEVETTE : UN CADRE QUI FAIT GRANDIR

À Chaillevette, le temps périscolaire n'est pas un simple temps d'attente entre école et maison. C'est un moment éducatif à part entière, pensé pour accompagner les enfants dans leur développement, leur autonomie et leur ouverture au monde.

À la cantine, les enfants osent goûter

C'est une observation qui réjouit : les enfants de Chaillevette n'hésitent pas à découvrir des plats nouveaux. La société API Restauration, partenaire de la commune, a d'ailleurs trouvé en notre cantine un terrain particulièrement favorable à l'innovation culinaire — au point de tester chez nous certaines de ses nouvelles recettes. Un signe de confiance, et une reconnaissance de la curiosité et de l'ouverture d'esprit de nos enfants.



Mais cela ne tient pas du hasard. Le personnel encadrant joue un rôle essentiel : en accompagnant les enfants avec bienveillance, en les encourageant à goûter sans forcer, en valorisant chaque découverte, il crée une atmosphère où l'aventure culinaire est vécue comme un plaisir partagé.

Le bal de promo organisé par l'association de parents d'élèves le 26 juin a été une belle réussite.

Des enfants responsabilisés, acteurs de leur quotidien

Au-delà de l'assiette, c'est une véritable démarche éducative qui est à l'œuvre. Le personnel périscolaire veille à responsabiliser les enfants : débarrasser son plateau, ranger ses affaires, respecter les autres et les espaces communs. Ces gestes du quotidien, répétés et valorisés, forgent des habitudes durables et renforcent le sentiment d'appartenance à un groupe.

La garderie : un temps de jeu, d'échange et de découverte

Pendant les temps de garderie, les enfants bénéficient d'un encadrement attentif et d'activités adaptées à leur âge. Jeux libres ou organisés, activités manuelles, temps calmes : chaque moment est pensé pour que l'enfant se sente bien, puisse se dépenser, s'exprimer, et s'épanouir en dehors du cadre scolaire.

Un service qui mérite d'être salué

La municipalité tient à exprimer sa reconnaissance envers l'ensemble des agents périscolaires pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants. Leur travail, souvent discret, est fondamental. C'est grâce à eux que la journée de nos petits Chaillevettons se déroule dans la sécurité, la bonne humeur et la confiance.

Daniel BOURDON, adjoint en charge des affaires scolaires

Piscines Julien Maillou

06 50 61 23 44
mailloujulien@gmail.com

MATÉRIEL DE PISCINES
TRAITEMENT DE L'EAU
KIT PISCINES
CHAUFFAGE
ENTRETIEN
SAV

17890 Chaillevette

LEAU BIEN ÊTRE
LE PLAIN AU FIL DE L'EAU

Assistante Maternelle Agréée
Corinne Georget

Activités diverses, promenades, matricité

5 lotissement des Chassagnières
17890 - CHAILLEVETTE

06 99 66 32 61
09 83 45 88 79
coco.georget.cg@gmail.com

O'brico

FRANCE MATERIAUX
Construire demain, ensemble

BRICO . MAISON . JARDIN . MATERIAUX

Sarl Sobrial - Ets Portier

2 Ter rue des Justices
17530 Arvert
05 46 36 46 80
contact@obrico17.fr



LE CMAC CONTINUE SUR SA LANCÉE, ET SE RESTRUCTURE POUR CONTINUER D'ANIMER CHAILLEVETTE

L'association du CMAC a tenu son assemblée générale extraordinaire et ordinaire le 28 mai. De nouveaux adhérents nous ont rejoints, et nous les remercions de s'engager ainsi concrètement dans l'animation de la commune.

Au cours de cette assemblée générale, quelques changements ont été introduits dans nos statuts afin de garantir notre bonne sécurité juridique. Le but est de continuer à œuvrer pour l'animation festive de Chaillevette en toute sérénité et en conservant l'état d'esprit joyeux, convivial qui nous anime. Chacun y a toujours sa place, et les nouveaux venus sont accueillis avec plaisir.

L'objet de notre association a donc été rappelé - article 2 des statuts : « L'association a pour objet l'organisation de manifestations et d'activités de loisirs diverses visant à l'animation et au développement de la vie locale sur le territoire de la commune de Chaillevette, à l'initiative de ses membres et en lien avec la vie locale. À ce titre, elle organise notamment des événements festifs et culturels ainsi que des activités de pleine nature, dont la randonnée pédestre. À ce titre, elle peut conclure des conventions avec la Commune de Chaillevette ou tout autre partenaire public ou privé, dans le respect de son indépendance associative. »

Composition du Conseil d'Administration - article 12 des statuts – révisée :

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres : Après démission du CA mais non de l'association de 2 membres actuels Hélène Salmon et Daniel Bourdon, pour entrer en conformité avec les nouveaux statuts, le Conseil d'Administration est composé de 5 membres élus par le Conseil Municipal (au lieu de 7 précédemment) : Corinne BOSSUET, Aurélie CANDALON, Bruno ELINGUEL, Muguette ELINGUEL, Philippe PICHON

Et de 7 membres élus par l'Assemblée Générale (au lieu de 5 précédemment) élus parmi les adhérents à jour de cotisation :

Sylvie CANDALON, Jean-Michel CHOCHOY, Corinne GOUDERCOURT, Laurent GOUDERCOURT, Valérie JOURDAIN, Patricia PICHON, Evelyne REA.

Constitution – élection par les membres du CMAC- du nouveau bureau :

Président : Philippe PICHON
Trésorière : Corinne BOSSUET
Secrétaire : Muguette ELINGUEL
Vice- présidente : Corinne GOUDERCOURT
Trésorière adjointe : Aurélie CANDALON
Secrétaire adjointe : Evelyne RÉA

Retour sur la soirée karaoké années 80 du 16 mai
Pour une « première » notre soirée Karaoké, années 80, nous a apporté une belle satisfaction.

Ce fut un grand plaisir de constater qu'elle ait pu rassembler plusieurs générations : début de soirée surtout investi par les « boomers » et des familles puis soirée qui s'est poursuivie avec l'arrivée de jeunes sur la piste de danse.

Un bon moment de chansons partagées et de danse qui nous a entraînés jusqu'à tard le soir, ou tôt le matin.



Animations de l'été 2026 ; au plaisir de vous y retrouver :

- En juin, **soirée coupe du monde** (date selon le parcours des bleus)
- 21 juin, fête de la musique place de Chatressac, **groupe DIXIE BAYOU** en 1^{ère} partie offerte. (Annulation canicule)
- 5 juillet, **tournoi de pétanque** au Parc des Fontaines.
- 14 juillet en collaboration avec la municipalité.
- 27 juillet, **spectacle vivant de la compagnie Les Gaillardes** en collaboration avec la municipalité suivi d'une soirée guinguette avec podium.
- 23 août, **grande éclade du CMAC.**
- 29 août, **remontée de la Seudre** (Chaillevette Village d'accueil) en collaboration avec la CARA et la municipalité et tous les bénévoles qui voudront bien **participer à faire rayonner notre commune.**

Soirée musicale avec podium du CMAC pour terminer la journée.



ACLIMAT

Palluas

CLIMATISATION - POMPE À CHALEUR
BORNE DE RECHARGE - AUTOMATISMES
ALARME - ÉLECTRICITÉ

aclimatpalluas@gmail.com
05 46 36 02 29 / 06 13 08 89 52
3 rue des Brandoles - 17690 CHAILLEVETTE

BILAN DES ACTIVITÉS DU CLUB CHAILLEVETTE LOISIRS



Notre Club Chaillevette Loisirs a repris ses activités le vendredi 9 janvier par notre traditionnel petit loto de début de mois et bien sûr en fêtant les rois.
En février c'est au Chai que nous avons emmené nos adhérents pour profiter d'un déjeuner spectacle.
En mars nous nous sommes retrouvés au Casino de Ronce-les-Bains autour d'un repas. Certains ont ensuite tenté leur chance au jeu avant de nous rejoindre pour finir la journée à la salle des fêtes.

Le 2 avril c'est à la ferme Laffite que nous avons fêté l'agneau, et chacun est reparti avec son gigot.
Notre grand loto du 11 avril a connu comme à l'accoutumé un franc succès.
 En mai nous avons organisé un repas à la Fleur De Sel et fini notre après-midi avec nos traditionnels jeux à la salle des fêtes.

En juin c'est au Zagal que nous retrouverons nos adhérents et non adhérents. Ensuite nous fêterons dignement les mères et pères en leur offrant fleurs ou bonnes bouteilles accompagnées d'une pâtisserie.

Le 26 juin pour finir la saison le rendez-vous est fixé au Parc Des Fontaines (ancien terrain de camping) pour notre pique-nique. Nous espérons que le soleil sera au rendez-vous avant de nous quitter pour l'été en souhaitant à tous de très bonnes vacances.

Notre reprise d'activité est prévue pour le vendredi 4 septembre 14 heures. Chacun d'entre vous peut venir nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

**A très bientôt,
de très bonnes vacances à tous.**

CHAILLEVETTE PÉTANQUE EN IMAGES



Quelques joueurs de Chaillevette Pétanque au Parc des Fontaines

Les adhérents de Chaillevette Pétanque lors du tournoi de Pétanque à Saint-Augustin le 4 juin dernier.





C'est parti pour un bel été avec les Galop'ChaillennauX avec nos deux événements phares de juillet et août... et un scoop pour le début de 2027 !

Après un début d'année déjà bien occupé avec nos impromptus réservés à nos adhérents nous vous convions pour cet été tout d'abord à notre Fête des Huîtres le vendredi 10 juillet. Cette Fête des Huîtres s'annonce comme être un moment rare et exceptionnel avec un programme soutenu tout au long de la journée... de quoi vous laisser des souvenirs impérissables !

Nous démarrons cette journée avec un Marché Gourmand et d'Artisans d'Art de 10h00 à 16h00. Et puis nous aurons notre Huître Mélomane avec un concert classique de 18h00 à 20h00...

"Le Concert de Paris à Madrid en Quintette" que nous propose l'association l'Alchimie des Sons cette année vous fera voyager et vous émerveillera. Le Quintette sera composé d'un violon, d'un alto, d'un violoncelle, d'une harpe et enfin d'une flûte.

Le programme détaillé est affiché chez vos commerçants Chaillevettons...

Attention ce concert est payant et il est préférable de réserver ses places dès maintenant car le nombre de places est limité à 200 !

Il sera déplacé au Temple en cas de mauvais temps.

Le tarif de base est de 15€ par personne, réduit à 12€ pour les adhérents Galop'ChaillennauX et les jeunes jusqu'à 18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.

La réservation se fait par courrier à envoyer à : Les Galop'ChaillennauX, 2 rue des Fontaines- 17890- CHAILLEVETTE accompagné du détail de votre réservation vos noms, nombre de personnes avec votre chèque libellé à l'ordre de l'association Les Galop'ChaillennauX.

Les chèques ne seront encaissés que dans la semaine précédant le concert, c'est à dire qu'à partir du 6 juillet 2026.....infos = 06.84.05.14.80

Vous pourrez aussi prendre vos places le jour même du 10 juillet, mais sans garantie que nous en ayons encore de disponibles !

Après le concert, l'Huître Gourmande vous accueillera pour une restauration autour de l'huître mais aussi d'autres choses pour celles et ceux que les huîtres n'aiment pas... et ce sera de 20h00 jusqu'à 22h00...

A la nuit tombée, un événement exceptionnel et unique vous attend au port de Chaillevette = la projection en plein air et GRATUITE du film moyen métrage A ROSA.

Ce film a été tourné en début de l'an dernier dans différents lieux de Chaillevette (port de Chatressac, Chatressac Café...) mais aussi en grande partie au port de Chaillevette, sur le port, dans nos cabanes, sur le chenal, avec la participation de notre lasse la Julisa.

Les Galop'ChaillennauX ont apporté leur soutien et aide technique autant que possible avec notamment Yann Le Tallec, Christophe Henrion, Sébastien Gombaud et François de Sariat.

Il y a eu des comédiens locaux (Yann le Tallec, Carla-Marie Deza, Marie Patarin, Elliot Garatin), **des figurants locaux** (Marie Borie, Jean-François Bernard, Sarah Bernard, Nila Bernard, Jean-Jacques Jardonnet, Brigitte Jardonnet, Jean-Marc Mérieux, Françoise Relave, Marc Escot, Isabelle Peyraube, Carole Le Tallec)

L'équipe du film sera présente et nous aurons des échanges (questions/réponses) avec eux et vous pourrez tout savoir sur la réalisation d'un film !

Et nous aurons notre Traditionnelle Grande Fête de la Sardine du 15 août, un samedi avec cette année un coefficient de marée de 102 !

C'est une première depuis que nous vous proposons cette Fête au succès jamais démenti ...

Ce sera l'élément déterminant de la disposition des activités festives au port de Chaillevette ce jour là... à suivre !

Annnonce scoop 2027... le samedi 6 février 2027 le Flamenco enflammera la salle des Fêtes de Chaillevette !

Les Galop'ChaillennauX et l'association Flamenco Royan vous concoctent un spectacle haut en couleur, rythme et sensibilité poétique pour le début de 2027.

Notez déjà la date, les informations vous arriveront en temps utiles.

Nous comptons sur vous comme vous comptez sur nous... et comme les bons comptes font les bons amis... nous vous attendons !

**Avec Les Galop'ChaillennauX l'été sera chaud !
... n'oublie pas ton chapeau**



PEUGEOT
Sarl ALEXIS
FRÉDÉRIC

**Intervention toutes marques
Véhicules neufs et occasions**

25, route du Magarin
17920 Breuille
Tél. 05 46 22 60 32
Fax 05 46 22 63 26

sarlalexis@orange.fr - www.peugeot.com

AVEC L'ASSOCIATION « MATTÉO ET SES BALLONS » : RETOUR SUR LE PRINTEMPS ET CAP SUR LA SOLIDARITÉ !

L'année avance à grands pas et notre association continue de s'animer grâce à votre soutien et à l'énergie de nos forces vives.

Un immense merci à nos bénévoles ! Le 1^{er} mai dernier, nos bénévoles se sont mobilisés sur les trois points de vente de la commune pour notre traditionnelle vente de muguet. Un grand merci à eux pour leur investissement, avec un clin d'œil tout particulier à **Franck BREMENT**, qui vient de rejoindre notre équipe de bénévoles !



À vos agendas : deux rendez-vous cet automne

Pour ne rien manquer de nos prochaines animations, notez dès à présent ces deux dates dans vos calendriers :

- **Lundi 26 octobre 2026** : Notre grande fête d'Halloween (sortez vos plus affreux costumes !).
- **Dimanche 22 novembre 2026** : La troisième édition de notre vide-dressing, jeux et jouets.

Un événement qui nous tient profondément à cœur : les Défis Téléthon

Parce que les maladies rares font partie de notre quotidien à travers notre fils, Mattéo, le Téléthon est un combat qui nous touche au plus profond de nous-mêmes.

Cette année, nous unissons nos forces avec une autre association de la commune, « **Le sourire de Kélya** ». Ensemble, nous vous préparons **2 jours de défis pour le Téléthon, les 4 et 5 décembre 2026**.

Chaque geste, chaque participation et chaque don comptent. Nous comptons sur votre immense générosité pour faire de cet événement une magnifique réussite solidaire.

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été !

Marie BECKER, présidente
de l'association Mattéo et ses ballons



LE SOURIRE DE KÉLYA

Créée en juillet 2025, l'association **Le Sourire de Kélya** a pour objectif de soutenir Kélya, atteinte du syndrome rare de Dias-Logan (BCL11A-IDD), ainsi que de sensibiliser le public au handicap invisible et aux maladies rares.

Tombola du 14 juillet 2026 :

À l'occasion des festivités du 14 juillet à Chaillevette, notre association organise une grande tombola solidaire grâce à la générosité de nombreux partenaires locaux et régionaux.

Les tickets sont proposés au tarif de 2 € et l'intégralité des bénéfices permettra de contribuer au financement des soins, du matériel adapté et des différents projets destinés à améliorer le quotidien de Kélya.

Le tirage au sort aura lieu le 14 juillet 2026, Place de Chatressac.

Téléthon 2026 :

Les 4 et 5 décembre 2026, l'association **Le Sourire de Kélya** coorganisera le **Téléthon de Chaillevette** aux côtés de l'association **Mattéo et ses Ballons**, avec le soutien de la municipalité, des associations locales, des bénévoles et de nombreux partenaires.

Ce grand rendez-vous solidaire réunira les habitants autour de nombreuses animations afin de soutenir le Téléthon et de promouvoir les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité.

Agenda

- 14 juillet 2026 : Tombola du Sourire de Kélya – Place Chatressac.
- 4 et 5 décembre 2026 : Téléthon de Chaillevette.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous soutiennent et participent à nos actions.

Parce qu'ensemble, chaque sourire compte.

Virginie et Alexis Legris

Président de l'association **Le Sourire de Kélya**



NOTRE ASSOCIATION A ORGANISÉ SA TRADITIONNELLE BROCANTE LE 8 MAI 2026 AU PARC DES FONTAINES.

Bénéficiant d'une météo particulièrement clémente, cette journée a rencontré un beau succès. Exposants, acheteurs et promeneurs ont répondu présents tout au long de la manifestation, contribuant à créer une ambiance conviviale et chaleureuse.

Bonne humeur, sourires et échanges ont rythmé cette journée placée sous le signe du partage. Participants et visiteurs ont également pu se retrouver autour d'un déjeuner composé de grillades, un moment apprécié de tous.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des exposants, visiteurs, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 août 2026 pour notre traditionnelle langoustinade, un événement festif qui promet à nouveau un beau moment de convivialité.

Dans le cadre de notre action portant sur le fleurissement de notre commune, nous avons effectué l'achat d'une centaine de plantes.

Celles-ci ont été réparties dans les jardinières ou plates-bandes en association avec l'équipe communale chargée des espaces verts.

Santoninement vôtre !



1234567890

FÊTE DU TEMPS QUI PASSE

CÉLÉBRONS LA VIE AVEC NOS AINÉS

Des moments de partage pour de belles longévités



Jacqueline Savoye



Christiane Jourdain



Michel Foucaud



Yvette GADRAS



Roger Lebhar



Claudette Menadier



Morcelle Ferreres



Jacques Jouinat



Monique Robert



Guy Chalvignac



Irene Belfort



Gérard Lebrun



Jacqueline Crétin

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

font partie de la vie mais nous ne publierons ces événements que si vous le demandez.

Aussi si vous souhaitez les partager dans le bulletin de fin d'année, vous pouvez adresser vos demandes de publication à h.salmon@chaillevette.fr

EURO MENUISERIES

PVC
ALU
BOIS

Portes - Fenêtres
Stores - Pergolas
Volets - Portails
Isolation

2 AGENCES POUR MIEUX VOUS SERVIR

6 Rue de la boisnarderie
17100 SAINTES - 05 46 93 33 44
saintes@euro-menuiseries.fr

11 rue denis papin
17200 ROYAN - 05 46 02 62 75
royan@euro-menuiseries.fr



HOME ISOLATION

VOS TRAVAUX D'ISOLATION
combles perdus / aménagés et
rampants / caves et vides sanitaires



6 RUE DE LA BOISNARDERIE 17100 SAINTES
05 46 91 93 49 - contact@homeisolation.fr

UN CHAILLEVETTON, DEUXIÈME DU PODIUM EN COUPE D'EUROPE DE BMX

Félicitations de la municipalité à Yannis LeBail

pour sa magnifique performance le 15 mai lors de la manche de la Coupe d'Europe de BMX qui a eu lieu à Orléans.

Accueilli en champion à la mairie, il a reçu quelques présents (dont un tee-shirt de sa commune) et échangé avec nous sur sa course. Cette deuxième place du podium pour une première participation à une coupe d'Europe l'a boosté pour continuer sur sa lancée.

Nous applaudissons sa détermination et lui souhaitons de revenir médaillé du Championnat d'Europe de juin, puis de poursuivre dans cette envolée vers de beaux projets.



HIPPODROME DE LA PALMYRE : LE PRIX DE CHAILLEVETTE AU RENDEZ-VOUS MALGRÉ LA GRISAILLE

La saison hippique se poursuit sur la Côte de Beauté.

Jeudi 14 mai dernier, l'hippodrome de Royan-La Palmyre accueillait une réunion de courses particulièrement attendue, marquée par la remise du traditionnel Prix de Chaillevette.

Une journée de compétition intense s'y est disputée sous une météo capricieuse. Il en fallait plus pour décourager les passionnés et les turfistes de la presqu'île d'Arvert. C'est en effet sous un ciel bas, un vent frais et une pluie intermittente que s'est déroulée cette nouvelle journée de courses de printemps. Devenu un rendez-vous incontournable du calendrier de l'hippodrome des Mathes, le Prix de Chaillevette met chaque année à l'honneur notre commune ostréicole.

Bruno Elinguel, adjoint

SUPER U Arvert

Nos services :

traiteur
location
DRIVE

Nos horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi
de 9h à 19h30

-

le dimanche matin
de 9h à 12h30

107 Avenue de l'Etrade, 17530 Arvert / 05 46 36 46 57 / www.superu-arvert.com

ÉVÈNEMENT 150 ANS DE LA LIGNE FERROVIAIRE LE TRAIN DES MOUETTES

La saison 2026 célèbre le 150^{ème} anniversaire de la ligne ferroviaire entre Saujon et La Tremblade, inaugurée en juin 1876. Le Train des Mouettes programme à cette occasion des animations du 24 au 28 juin, puis ponctuellement sur juillet et août, pour se terminer lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre.

Visiteurs et locaux profiteront d'une programmation élargie à partir du 25 juin avec des circulations spéciales à bord de matériels historiques : trains à vapeur, autorails des années 50, des démonstrations ferroviaires telles que la réplique de la première locomotive à vapeur appelée "Marc Seguin", des soirées contées avec Ollivro Vassili, des déambulations costumées au port de La Tremblade le 26 juin, le Festival un Bel été 1900 à Saujon le 27 et 28 juin, avec des arts de la rue et des mises en scènes du début de XX^{ème} siècle.

En juillet et août, des enquêtes auront lieu à bord du train, des soirées guinguettes, un ciné concert, une circulation spéciale de Saujon à Chaillevette pour rejoindre la joyeuse troupe des Gaillardes pour leur spectacle « Les échappées » le lundi 27 juillet en soirée.

Des expositions permanentes seront en visite libre au sein du temple de Mornac-sur-Seudre, du jeudi au dimanche en juin et septembre et du dimanche au vendredi en juillet et août, ainsi qu'à la capitainerie de La Tremblade tous les samedi matin de juillet et août.

SPECTACLE VIVANT DE LA COMPAGNIE « LES GAILLARDES » LE 27 JUILLET AU PARC DES FONTAINES

Créée en 2021 en Charente-Maritime, Les Gaillardes est une compagnie de théâtre de rue qui a pour ambition de réinventer la rencontre entre artistes et publics au sein d'une tournée à vélo à travers un théâtre itinérant et engagé écologiquement.

La municipalité et le CMAC collaborent depuis plusieurs mois pour organiser la venue à Chaillevette de cette compagnie pour son spectacle « Les échappées » dans le cadre des événements des 150 ans de la ligne ferroviaire (train spécial prévu spécialement pour l'évènement).

Ce spectacle vivant « Les échappées » est une réécriture du film « Chat noir chat blanc » de Kusturica dans une création collective jouée en extérieur par onze artistes, musicale et festive, accessible à tout public (durée 1h15)

Dans un petit village charentais, la famille Vinet, misérable, aspire à la gloire. Pour permettre à Riko Vinet de solder sa dette, la mafieuse Dada Macpeltier propose un mariage forcé entre sa sœur et son fils, Zack Vinet. C'est pour le vieux Labrousse l'occasion d'amasser un pactole en organisant le mariage dans son cabaret.

Toutes ces animations s'ajoutent à la circulation habituelle du train dont vous retrouvez tous les détails sur www.traindesmouettes.fr



La saison 2026 du Train des Mouettes s'annonce comme un moment fort, mêlant histoire, tourisme et célébration ! Informations sur : www.traindesmouettes.fr

Les vieux sont aux manettes, les parents courent derrière l'héritage, et les petits-enfants font ce qu'on leur ordonne. Dans cette cohue, Zack et Ida qui s'aiment secrètement vont tenter de s'échapper...

Le CMAC organisera dès 18h buvette et restauration sur place (Parc Des Fontaines) et la soirée sera prolongée avec les artistes après le spectacle (podium musical du CMAC) Nous le remercions chaleureusement pour cette belle collaboration.

Hélène Salmon, adjointe



LE FILM « À ROSA » TOURNÉ EN GRANDE PARTIE À CHAILLEVETTE EST EN PROJECTION

Après avoir fait sa première mondiale fin avril en compétition internationale au Brussels Short Film Festival, le court métrage d'Anna Borie sera projeté à deux reprises en Charente-Maritime dans les prochaines semaines.

Une première projection a eu lieu au Cinéode- Salle Michel Legrand de Saint-Palais-sur-Mer, le dimanche 21 juin à 15h, en présence de la réalisatrice.

Une deuxième projection aura lieu en plein air, le vendredi 10 juillet à 22h, sur le port de Chaillevette, en présence de la réalisatrice et d'une partie de l'équipe du film. Cette projection sur l'un des lieux du tournage du film, s'inscrit dans le cadre de la Fête des Huitres organisée par l'association Les Galop'ChaillennauX, qui a été d'une aide précieuse sur le tournage.

Le film rejoindra à la rentrée 2026, le programme Lycéens et apprentis au Cinéma. Il sera ainsi proposé pour des projections scolaires dans le cadre d'un programme de courts-métrages « Plurielle(s) » soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine.

INFO CARA



ACCUEIL D'UN CONCERT DES JEUDIS MUSICAUX AU TEMPLE La 38^{ème} édition des Jeudis Musicaux aura lieu du 4 juin au 17 septembre, avec 33 concerts d'exception organisés par la CARA dans les communes.

Près d'une centaine de jeunes talents et de musiciens de renommée nationale ou internationale sont attendus au fil des concerts donnés tout au long de l'été, dans les églises et les temples des communes. Classique, musique du monde ou jazz, la diversité artistique reste la marque de fabrique de la programmation de Yann Le Calvé, directeur artistique.

Vendredi 21 Aout, à 20 heures, c'est le « Gypsy Swing » qui sera accueilli au temple de Chaillevette. Autour de la violoniste et chanteuse Aurore Voilqué et du Julia Hornung Group, ce programme fait revivre toute l'énergie et la liberté du Gypsy swing européen. Héritier de l'esprit de Django Reinhardt, le jazz manouche y est porté par un violon lyrique, une voix expressive et une interaction musicale vivifiante. Chaque musicien y déploie un jazz à la fois poétique et incandescent, nourri d'une créativité libre et d'une intuition remarquable des croisements entre les styles.

Entrée gratuite pour les moins de seize ans, l'entrée aux concerts bénéficie d'un tarif unique de 17 euros. La billetterie, uniquement en prévente (pas de vente sur place le jour du concert), est assurée par l'Office de tourisme communautaire dans les 17 bureaux d'informations touristiques et via le site www.royanatlantique.fr



S.A.R.L.
JEAN-JACQUES
SARRY
MAISON FONDÉE EN 1930



INTERVENTION RAPIDE

ROYAN • LA TREMBLADE
MARENNES • OLÉRON
MÉDAN QUATRE

- **VIDANGE**
Fosses, puits, puisards, bacs à graisse, piscines...
- **DÉBOUCHAGE**
Nettoyage de canalisations

- **HYDROCURAGE**
- **ENTRETIEN DE RÉSEAUX**
Pluviaux et tout à l'égout
- **INSPECTION VIDÉO**
Canalisations

FUEL DOMESTIQUE

DISPONIBILITÉ, PROXIMITÉ, TRAVAIL SOIGNÉ SONT LES MAÎTRES MOTS DE NOTRE SOCIÉTÉ

47, Bd Joffre - 17390 LA TREMBLADE **05 46 36 04 99**

AVIS DE VALEUR DE
VOTRE BIEN OFFERT



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



**Vos conseillers en immobilier
du secteur**

Christelle Boursier et Pascal Herault

06 72 50 24 12



**Concrétisons
ensemble votre
projet immobilier**



**Réseau de
proximité**



**Large diffusion
des annonces**

**ENVIE DE CHANGER DE VIE ?
REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE**

iad france.fr

*En nombre de mandataires indépendants (source 10.2021 : meilleursreseaux.com/immobilier/mandataires/ Mandataires indépendants en immobilier (sans détention de fonds), agents commerciaux indépendants de la SAS I@D France immatriculés au RSAC de LA ROCHELLE sous les numéros 901 072 348 et 815 221 940, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.



LZ À DOM

Aide à la personne



Aide ménagère Courses Accompagnement

05 46 85 11 82



**1 place du marché (à côté de la poste)
17530 ARVERT**



WWW.LZADOM.FR



LISTE OSONS POURVOUS CONTINUONS ENGAGÉE AVEC TOUS POUR L'AVENIR

Nous sommes heureux de travailler collectivement ensemble pour construire l'avenir de notre commune. Les commissions qui réunissent élus de la majorité et élus de la minorité dans les proportions légales issues des élections, tout comme la participation aux commissions communautaires, sont essentielles. Il convient que chacun puisse exprimer ses interrogations et faire part de ses propositions. Nous saluons la transparence avec laquelle l'opposition exprime ses positions et apprécions les votes favorables émis en conseil municipal.

Conscient des inquiétudes soulevées sur les réseaux, nous souhaitons à notre tour apporter quelques éclairages. Si nous soutenons l'engagement de Madame La Maire au sein de la CARA c'est parce qu'il s'agit d'enjeux majeurs en matière de politique sociale, de santé, de formation et d'emploi qui concernent l'ensemble des habitants de la CARA, Chaillevettonnes et Chaillevettons compris. Cet engagement positionne en outre Chaillevette de manière plus visible au sein des instances communautaires.

Convaincus de l'importance du dispositif « village d'avenir » pour soutenir nos projets en cours et accompagner le développement cohérent de la commune, nous y voyons non pas un simple effet « d'affichage » mais une réelle opportunité. La dimension économique devra également y trouver sa place notamment à travers la création d'un cœur de bourg où commerces et services pourraient s'implanter. Les propositions concrètes de tous les élus, les avis des habitants qui s'exprimeront lors des réunions de quartiers ou de consultations seront autant de contributions précieuses à un projet visant à attirer de nouveaux acteurs économiques, tout en préservant et développant les services utiles à la population.

Certes SCOT et PLU constituent bien sûr des enjeux majeurs. A ce sujet, précisons que le P.L.U. de Chaillevette n'est pas à l'arrêt depuis 2008 : valable jusqu'en 2018, il a évolué avec le changement de la réglementation en 2016. Il a aussi fait l'objet de nouveaux travaux en 2020 qui n'ont pas abouti et vont être repris. Un défi de plus à relever ensemble.

Liste LE VILLAGE VOUS APPARTIENT



Lors de notre installation au sein du conseil municipal en 2024, nous avons agi afin que le droit à l'expression de l'opposition soit respecté, ce qui nous a permis d'obtenir un espace dans le bulletin municipal. Depuis le début, nous avons fait le choix de ne pas utiliser cet espace pour y développer des positions politiques ou alimenter des débats qui, selon nous, ont davantage leur place lors des conseils municipaux ou bien directement à votre contact lors de nos échanges.

Nous souhaitons plutôt rappeler le rôle d'une équipe d'opposition au sein d'une commune. Contrairement à certaines idées reçues, ce travail ne consiste pas seulement à voter pour ou contre les délibérations présentées. Il s'agit avant tout d'un travail discret mais essentiel d'analyses, de questionnements, de propositions et de vigilance, dans le seul intérêt des Chaillevettonnes et Chaillevettons. Notre mission est d'étudier les dossiers, de relayer les préoccupations des habitants, de demander des explications lorsque cela est nécessaire et de faire émerger des sujets qui nous paraissent importants pour le devenir de notre commune. Ce travail s'effectue souvent dans l'ombre et ne donne pas toujours lieu à une visibilité particulière. Pourtant, il contribue à enrichir le débat démocratique et, parfois, à faire évoluer certaines positions ou décisions prises par la majorité.

Nous continuerons à exercer ce mandat avec sérieux, respect et indépendance, dans l'intérêt général de Chaillevette et de l'ensemble de ses habitants.

ANIMATION DE LA COMMUNE – AGENDA

150 ANS DE LA LIGNE FERROVIAIRE DEVENUE LE TRAIN DES MOUETTES

La mythique ligne ferroviaire fête ses 150 ans ! Des animations seront proposées sur le territoire à cette occasion. C'est l'histoire de tout un territoire qui se rappelle à nous — une histoire dont nous sommes ensemble les héritiers et les gardiens.

JUILLET

5 juillet : Tournoi de pétanque du CMAC- Parc des Fontaines

10 juillet : Fête des Huîtres des Les Galop' ChaillennauX) Port de Chailllevette

13 et 14 juillet : Chailllevette fête l'été à Chatressac

14 juillet : Tombola du Sourire de Kélya Place de Chatressac

13 JUILLET — FEUX ET FESTIVITÉS

Course de billes gratuite et ouverte aux enfants de plus de 7 ans. Championnat de CORNHOLE (3 € l'inscription auprès du Chatressac Café)

14 JUILLET — FEUX ET FESTIVITÉS

Le feu d'artifice illuminera notre commune pour la fête nationale, dans la joie et le rassemblement. Les associations seront comme toujours au rendez-vous avec leurs initiatives, qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées : elles sont l'âme vivante de notre village.

22 juillet : Journée pétanque (Chailllevette Pétanque) et nocturne conviviale - Parc des Fontaines

27 juillet - 19h : Spectacle vivant de la compagnie « Les Gaillardes » au parc des Fontaines (partenariat Mairie, CARA, CMAC) avec guinguette en soirée (CMAC)

AOÛT

15 août : Grande sardinade des Galop' ChaillennauX - Port de Chailllevette

16 août : Tournoi de Pétanque - Parc des Fontaines

21 août : Accueil des jeudis musicaux : Aurore Vilqué et The Julia Hornung Group – Gypsy Swing européen 20 h au temple

22 août : Langoustinade de La Santonine Parc des Fontaines

23 août : Éclade du CMAC - Salle des fêtes

29 août : Remontée de la Seudre Chailllevette village d'accueil - marché fermier et soirée CMAC - Parc des Fontaines

LA REMONTÉE DE LA SEUDRE CHAILLEVETTE VILLAGE D'ACCUEIL

Notre commune a l'honneur d'être village d'accueil de la Remontée de la Seudre, événement fédérateur qui rassemble passionnés de sport, de nature, de patrimoine et de vie locale. De nombreux temps forts marqueront cet événement exceptionnel. Soyons présents.

NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR NOUS AIDER À ACCUEILLIR NOS VISITEURS.

Prenez contact avec nous :
h.salmon@chailllevette.fr
d.bourdon@chailllevette.fr
ou au 07.82.54.06.58

SEPTEMBRE

19 septembre : Journée du patrimoine train des mouettes et exposition au temple

26 et 27 septembre : Chaill'Stock Place de la mairie

OCTOBRE

25 octobre : Marches solidaires Octobre Rose (CMAC)

26 octobre : Grande fête d'Halloween Mattéo et ses ballons- Salle des fêtes

NOVEMBRE

9 novembre : Marché d'automne de La Santonine- Salle des fêtes

15 novembre : Movember, parcours solidaire et soirée Cassoulet (CMAC) Salle des fêtes

22 novembre : Vide dressing Mattéo et ses ballons- Salle des fêtes

DÉCEMBRE

4 et 5 décembre : 40 ans du Téléthon (Le sourire de Kélya et Mattéo et ses ballons) Salle des fêtes et place de Chatressac

6 décembre : Marché de Noël du CMAC- Salle des fêtes

11 décembre : Noël des enfants Salle des fêtes

17 décembre : Repas de Noël Club Chailllevette Loisirs - Salle des fêtes

TELETHON ACTION SOLIDAIRE

Soutenons cet événement fédérateur et ses valeurs. Unissons nos forces contre la maladie.



Conseillers funéraires de France
À votre disposition pour tous renseignements ou services
Florent et Delphine
10, av. de l'Etrade
17530 ARVERT
centrefunerairehorséau@gmail.com
www.centre-funeraire-horseau.fr



IMPRIM' LASER
4, route du Brézet - 17112 Marais (Bt. Centre)
05 46 22 00 51

Communication visuelle

Enseignes	Habillage vêtements	Flyers
Panneaux	Adhésifs	Affiches
Banderoles	Cartes de visite	Goodies
Habillage véhicules	Brochures	



CONSEILLER NUMÉRIQUE

VOTRE CONSEILLER

conseiller.numerique,
CoclicO



Franck FOULON

06 35 39 37 49
coclico@soluris.fr

VOTRE PERMANENCE A CHAILLEVETTE

Mardi et Jeudi :

13h30 / 17h00

À l'Hôtel de Ville
de Chaillevette
30 rue de la Mairie

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNE DANS :



La réalisation de vos démarches administratives



La prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone...)



La navigation sur internet en toute sécurité et en toute citoyenneté



L'envoi, la réception, la gestion de courriels. La communication avec vos proches



L'installation et l'utilisation des applications sur votre smartphone



La création et la gestion (stockage, rangement, partage, sauvegarde) de vos contenus numériques.



L'apprentissage des bases du traitement de texte, du tableur



La connaissance de l'environnement et du vocabulaire numérique



L'autonomie dans vos usages du numérique



**L'heure
Civique**
Chaillevetonne

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ? gratuite et confidentielle

Courses, démarches administratives,
courts déplacements, petit bricolage,
lecture de compagnie...

Contactez l'Heure Civique
par téléphone ou par mail :
heurecivique@chaillevette.fr
07 82 54 06 58



Une initiative de



**POUR LIMITER LES ENVOIS PAPIER
COUPON à DECOUPER
et envoyer à h.salmon@chaillevette.fr
ou déposer en mairie**

NOM PRENOM

Adresse postale :

Adresse courriel :

- ☐ Souhaite recevoir le bulletin municipal et le Chail'Infos uniquement par mail
- ☐ Souhaite uniquement télécharger le bulletin municipal et le Chail'Infos sur le site de la mairie